



Le 22 juin 2022

**COMMUNE
DE
COBRIEUX
59830**

**PROCES-VERBAL SEANCE DU MARDI 14 JUIN 2022 – 20 HEURES
SALLE COMMUNALE**

Présents : Patrick LEMAIRE, Maire, Sylvie DESTRIEZ, Lise MIGNON, Adjoint, Sylvie DEBRIL, Rita TRINEZ, Jean-Marc BOUCHEZ, Rufin COCHETEUX, Chantal BAERT, Patrick LESAGE, Pascal DEHAEZE, Christophe VANHALST et Gérard NOCK.

Absents excusés ayant donné procuration : Christophe THIEBAUT qui mandate Patrick LEMAIRE, Alain DECHAUME qui mandate Sylvie DESTRIEZ et Benoit LEROY qui mandate Gérard NOCK.

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 mai 2022

Pas de remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2 – Signalétique des bâtiments communaux

Lors de la séance précédente, Christophe VANHALST a présenté un projet de signalétique des bâtiments communaux, plusieurs propositions ont été examinées, a été retenue une écriture minuscule avec première lettre majuscule et pose en retrait du mur.

Le montant global s'élève à 2 151.00 € HT – 2 581.00 € TTC (la TVA étant récupérable). Délai d'exécution 2 à 3 semaines.

Monsieur le Maire propose aux Elus d'approuver cette dépense, à l'unanimité les Elus approuvent.

3 – Validation du remplacement des équipements sportifs stade route de Cysoing

Monsieur le Maire expose : ce point a été examiné lors de la précédente séance du Conseil Municipal, si l'achat de buts de hand et de panier de basket a été retenu, il restait la décision à prendre sur l'achat de panneaux explicatifs pour le parcours santé. Le Conseil Municipal avait souhaité un temps de réflexion notamment pour chiffrer une solution de fabrication en interne.

Monsieur le Maire a examiné ce point : si la commune fabrique en interne ces panneaux qui, de ce fait, ne pourront être subventionnés et si on considère l'achat du bois et le coût de la main d'œuvre il n'y a pas d'intérêt.

Aussi, Monsieur le Maire propose de valider le devis présenté par la Société Techni'Sports & Environnement pour un montant de 3 595.00 € HT – 4 314.00 € TTC, un dossier de demande de Fonds de Concours sera déposé auprès de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

A l'unanimité les Elus autorisent Monsieur le Maire à signer le devis.

4 - Centre de Gestion du Nord, renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du CDG59 pour une mission de délégué à la protection des données

Monsieur le Maire expose : la commune est accompagnée par le service Cré@tic du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour la mission de délégué à la protection des données. La convention initiale, d'une durée de 3 années, vient à échéance. Il y a lieu de la renouveler pour une période triennale ; convention tri-partie signée par le Président du CDG, le Président de la CCPC et Monsieur le Maire.

Question de Rufin COCHETEUX : est-ce une obligation ; oui, répond Monsieur le Maire. Ce Délégué est mutualisé sur plusieurs communes, la mission est accomplie comme il se doit.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le renouvellement de ladite convention et autorise Monsieur le Maire à signer celle-ci.

5 – Adhésion de la CCPC au Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilité

Monsieur le Maire expose : la Communauté de Communes Pévèle Carembault s'est dotée de la compétence TRANSPORT ET MOBILITE, cette prise de compétence l'engage à construire des politiques de mobilité à une échelle plus large que celle de l'EPCI. En conséquence il est nécessaire de s'appuyer sur le Syndicat Mixte Hauts de France mobilité.

A l'unanimité les Elus émettent un avis favorable à l'adhésion par la CCPC au syndicat mixte Hauts de France Mobilités.

Points 6 - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux SAGE-et Stratégie locale de Gestion du Risque Inondation SLGIR

Monsieur le Maire expose :

suite à l'adhésion de la CCPC à la future structure porteuse du SAGE MARQUE DEULE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI),

la Communauté de Communes Pévèle Carembault a voté la modification de ses statuts afin de prendre les compétences SAGE et SLGRI. Les communes membres de la CCPC sont invités à valider cette modification.

pour que cette compétence soit reprise par la CCPC, les 38 communes de son territoire doivent se prononcer par délibération, un arrêté préfectoral entérinera ensuite la modification statutaire.

A l'unanimité les Elus émettent un avis favorable à l'adhésion par la CCPC à la future structure porteuse du syndicat mixte SAGE MARQUE DEULE.

Point 7 - Modification des statuts de la Communauté de Communes Pévèle Carembault suite à la prise des compétences Autorité Organisatrice de Distribution de l'Electricité AODE

Depuis 2019 les communes sont titulaires de cette compétence qu'elles ont déléguée à la FEAL ; la compétence AODE est exercée uniquement sur les 38 communes de la CCPC. Il est proposé, en conséquence, que l'AODE soit exercée au niveau communautaire.

A l'unanimité les Elus approuvent la modification statutaire de la Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille ; le retrait de la commune et le transfert de la compétence AODE vers la CCPC et le transfert actif et passif à la CCPC.

8 – Point sur la communication

Fête de la Musique

L'organisation est gérée par les commissions communication et animation.

Date retenue : le 21 juin 2022 de 18 heures 30 à 22 heures 30.

Lieu : salle communale en extérieure, rendez-vous à 14 heures 30 pour la décoration, la mise en place... chacun étant bienvenue.

Rangement : chacun sera le bienvenu, rendez-vous le 22 juin salle communale à 9 heures.

L'idée est de proposer aux musiciens de la commune qui le souhaitent de jouer des morceaux de leur répertoire, des tables seront installées permettant à chacun de venir avec son pique-nique ; la

Municipalité offrira les boissons. Ce fonctionnement est motivé par deux points : il n'est pas possible d'encaisser de l'argent (liquide) et mettre une caisse demande une autre organisation et surtout, la Municipalité n'a pas organisé de vins d'honneur en raison de la crise sanitaire depuis plusieurs mois. Les élus ou bénévoles en charge de la buvette veilleront à un service « normal ». L'association des Amis de Cobrieux met à disposition leur pompe à bière.

Fête de l'école

Organisée par l'Association des Parents d'Elèves Indépendants de Cobrieux, date retenue le 24 juin 2022 à 18 heures, en extérieur si le temps le permet.

La Municipalité apporte son soutien au niveau logistique : prêt de matériel, mise à disposition espace salle communale...

Selon la tradition la Municipalité remet à chaque élève un livre de prix et un dictionnaire « collègue » aux élèves de CM2.

Fête du 14 juillet

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2021 le feu d'artifices, ne pouvant pour des raisons de sécurité être tiré début septembre au moment de la braderie, il l'a été lors de la première « fête de fin d'année ». Cet évènement a été très apprécié et sera reconduit.

Aussi Monsieur le Maire propose de tirer le feu d'artifices lors des manifestations de fin d'année 2022.

Monsieur le Maire demande à chacun de réfléchir à une animation à apporter pour la journée du 14 juillet. Les idées seront remises à la commission animation, référente Sylvie DESTRIEZ.

Commission Animation

Présentation des évènements à venir par Sylvie DESTRIEZ, en charge de l'animation :

Braderie

Date : dimanche 4 septembre après-midi sur réservation. L'association des Amis de Cobrieux assure les réservations, les dates sont déjà programmées :

- jeudi 30 juin de 18 h à 19 h pour les habitants de la Petite Rue et de 19 h à 20 h pour les habitants ;
- lundi 4 juillet de 18 h à 20 h pour les habitants extérieurs à Cobrieux.

Les informations seront mises sur les sites de l'association et de la mairie.

Tarif défini pour les emplacements : comme pour la dernière braderie, 5.00 € l'emplacement.

Spectacles organisés second semestre :

Dans le cadre des Rencontres Culturelles en Pévèle, une pièce de théâtre sera jouée salle communale le samedi 8 octobre prochain.

Un après-midi jeux d'estaminet sera organisé le 19 novembre 2022, suivi de la « Soirée Beaujolais » proposée par l'association des Amis de Cobrieux.

Repas des Aînés

Sylvie DESTRIEZ propose deux dates : 6 novembre 2022 et 29 janvier 2023. Est retenue la date du 6 novembre 2022. La commission gère l'organisation.

Médiathèque

La « navette » est en place, explique Sylvie DESTRIEZ et fonctionne bien. Explication : le prêt de livres se fait sur les 38 médiathèques que compte la communauté de communes. Il suffit de réserver un livre sur l'une d'entre elles et le faire livrer sur COBRIEUX (1 passage hebdomadaire).

Fête : la Nuit des Eglises

Patrick LEMAIRE présente cette fête programmée le samedi 25 juin prochain.

Rufin COCHETEUX précise le déroulement : dans l'après-midi des peintres seront présents, suivi par un concert de musique, un apéritif partagé et si le temps le permet la fin de soirée se déroulera autour d'un

Commission communication

Lise MIGNON, en charge de la communication, informe de la prochaine sortie du « Petit Coberlois » et détaille les articles au sommaire.

Jardiniers bénévoles

Jean-Marc BOUCHEZ rend compte du travail réalisé : des semis ont été réalisés grâce à la collaboration de plusieurs personnes : un pépiniériste en retraite qui apporte son savoir, une propriétaire de serres qui met ce bien à disposition des « jardiniers bénévoles » et assure l'arrosage des semis.

Monsieur le Maire et les Elus félicitent le travail des jardiniers bénévoles qui contribuent à la qualité de vie et d'environnement de la commune.

9 - Questions diverses

SIVOM

Le SIVOM composé de 33 communes n'existe plus depuis l'arrêté préfectoral du 20 mai 2022 qui exclut d'office les 18 communes faisant partie de la MEL,

Le 2 juin 2022, le nouveau SIVOM Pévèle-Carembault s'est réuni à Seclin pour élire son président en la personne de Luc MONNET, élu à l'unanimité.

Le SIVOM Pévèle-Carembault aura 1 élu titulaire et 1 élu suppléant au sein de la Commission Consultative de l'environnement (au lieu de 4 titulaires et 4 suppléants dans l'ancien syndicat).
Ont été élus : Luc MONNET Président du SIVOM-PC, Maire de Templeuve (titulaire) et Régis BUÉ Maire de Gondecourt (suppléant).

Suite au Conseil Syndical, François-Xavier CADART (ancien Président, Maire de Seclin) a pris la parole. Il note que, suite à l'enquête publique, les commissaires enquêteurs ont signalé qu'un arrêté ministériel permettrait de décréter un couvre-feu pour les avions la nuit.

Il estime qu'il est nécessaire que les 33 communes du SIVOM Grand Sud de Lille continuent à se réunir d'une façon ou d'une autre pour faire progresser le point de vue unanime des communes impactées par les survols d'avion.

Il propose de créer une association loi de 1901 pour les 33 communes avec 2 élus par commune. La préfecture assure qu'elle donnerait un siège de titulaire et un siège de suppléant à la Commission Consultative de l'Environnement en plus des sièges du SIVOM Pévèle-Carembault.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine séance : LUNDI 18 juillet 2022 – 20 heures – salle communale.

Le Maire,
Patrick LEMAIRE